

### Appréhender l'EPRD et l'ERRD

#### Objectifs pédagogiques

Renseigner les cadres normalisés de l'EPRD, de l'ERRD et de leurs annexes ;  
Analyser les éléments renseignés et les expliquer dans un rapport.

#### Programme

Jour 1 : Prévision et exécution budgétaire

- Apports théoriques :
  - Modalités et calendrier pour les EPRD, ERRD et annexes.
  - Contenu des documents budgétaires (CRP, CRP-PGFP, annexes financières, TPER).
  - Hypothèses et règles relatives à l'affectation des résultats.
- Cas pratique :
  - Travail en sous-groupes sur un cas fictif (CRP, CRP-PGFP, annexes financières, TPER).
- Clôture :
  - Résumé des points essentiels et session de questions-réponses

Jour 2 : Analyse et explication des conséquences bilantielles

- Apports théoriques :
  - Analyse de la structure et des variations d'un bilan financier.
  - Définition, calcul, et rôle de la capacité d'autofinancement (CAF).
- Cas pratique :
  - Compléter un tableau de financement prévisionnel et le PGFP.
  - Analyser un bilan financier (travail sur les documents de l'Association)
  - Rédiger la partie financière d'un rapport budgétaire.

#### Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation s'adresse aux :

- Responsables budgétaires et financiers d'associations.
- Cadres administratifs impliqués dans la gestion financière.
- Membres du personnel souhaitant approfondir leurs connaissances sur les outils budgétaires et financiers

La formation ne nécessite pas de prérequis

#### Durée, effectifs

## PROGRAMME DE FORMATION

2 jour(s) - 14 heures

12 stagiaires (capacité maximum)

### Intervenant.e(s)

Maxime Chometon, Conseiller gestion tarification à l'Uriopss Grand Est

Nathan Bissuel, Responsable service comptable à l'Uriopss Hauts de France

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : [www.uriopss-hdf.fr/formation](http://www.uriopss-hdf.fr/formation)

### Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

- Moyens pédagogiques :
  - o Supports théoriques détaillés, incluant des guides et exemples pratiques.
  - o Activités en sous-groupes pour favoriser l'interaction et l'application des concepts.
  - o Temps de synthèse et échanges collectifs pour consolider les apprentissages.
- Moyens techniques :
  - o Mise à disposition de matériel informatique : 1 PC par participant.
  - o Utilisation des documents réels de l'association (CRP, CRP-PGFP, annexes financières, TPER).
  - o Supports de formation accessibles après la session

Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour suivre la formation

### Modalités d'évaluation des acquis

- Pendant la formation :
  - o Réalisation de cas pratiques en sous-groupes.
  - o Présentation et discussions des résultats.
- Post-formation :
  - o Accompagnement et mise à disposition du support de formation pour consolider les apprentissages.

### Sanction visée

Remise d'une attestation de fin de formation

#### RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)

## PROGRAMME DE FORMATION

- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

### Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

**Référente Handicap** pour l'organisme de formation Uriopss Hdf :  
Martine BABELA : [m.babela@uriopss-hdf.fr](mailto:m.babela@uriopss-hdf.fr)

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

*Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : [www.uriopss-hdf.fr/formation](http://www.uriopss-hdf.fr/formation)*

### Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).